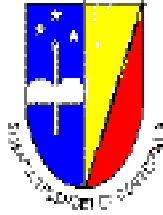


UNIVERSITE DE KINSHASA

En collaboration avec
L'Académie Africaine de Théorie du Droit



SYMPOSIUM INTERNATIONAL DE KINSHASA

sur

LA CRISE DANS LA SOUS-REGION DE PAYS DES GRANDS LACS

Etat de la question et perspectives de Paix

Kinshasa : Grand Hôtel-Kinshasa, 4-8 décembre 2000.

I. ARGUMENTAIRE

INTRODUCTION GENERALE

La crise qui sévit dans la Région des Grands Lacs s'articule sur des enjeux socio-politiques, politiques, économiques, sociaux, culturels, géo-politiques et stratégiques, sans oublier des aspects juridiques qui soutendent la création et le fonctionnement d'un Etat.

Cette crise soulève aussi des enjeux socio-psychologiques étant donné que toutes les relations et interactions entre les personnes, les groupes sociaux ou les Etats dépendent largement entre autres, des réalités psychologiques et éducatives.

Le passé historique des pays concernés est aussi une composante permettant d'appréhender ce qui se passe dans la Sous-Région des Grands Lacs à travers la guerre d'agression imposée à la République Démocratique du Congo par ses trois voisins depuis le 2 août 1998.

Pour être viable, aucun règlement définitif des crises qui secouent la Sous-Région des Grands Lacs ne peut intervenir si tous les enjeux ne sont pas pris en compte.

1.1. Passé historique et comportement psycho-sociologique dans la Sous-Région des Grands Lacs.

La région des Grands Lacs a connu, dans son passé historique, plusieurs vagues de migrations, de transplantations et d'implantations des réfugiés en République Démocratique du Congo (RDC). Cette situation est marquée par les invasions et les luttes entre les différents groupes ethniques pour l'occupation de l'espace. La forte densité des populations en mouvement et la relative rareté des ressources économiques favorisent l'émergence de toute une culture de violence, qui caractérise certains pays, particulièrement le Rwanda, le Burundi, et l'Ouganda. Ces divers éléments justifient aussi certains comportements psycho-sociologiques des populations.

La période coloniale a atténué les mouvements migratoires en stabilisant les populations à l'intérieur des frontières territoriales formelles. Les problèmes fondamentaux d'équilibres socio-ethniques et socio-politiques n'ont jamais été résolus. Bien au contraire, les tensions se sont exacerbées.

La période post-coloniale a connu quatre moments forts:

- le renversement des dynasties royales au Rwanda, au Burundi et en Ouganda;
- l'instauration des régimes totalitaires par les coups d'Etat;
- l'émergence des mouvements révolutionnaires contre les dictatures;
- les tentatives d'instaurer des Etats de droit par la démocratie.

Tous ces facteurs sont à la base de la création de tout une culture de violence qui est à l'origine des conflits armés, des guerres et de tueries de toutes sortes.

Actuellement, ce cycle de violences focalise l'attention de la communauté internationale préoccupée par la recherche des moyens politiques, militaires et humanitaires, susceptibles d'y mettre fin.

C'est dans ce contour historique que se retrouvent les premières explications de la situation explosive que connaît cette région.

1.2. La dynamique politique, économique, sociale, culturelle et géo-stratégique dans la crise de la Sous-Région des Grands Lacs

1.2.1. Facteurs politiques et juridiques de la crise.

La dynamique socio-politique de la crise actuelle dans les pays de Grands Lacs trouve ses causes et ses effets dans le déséquilibre et l'instabilité des régimes dirigés par les minorités ethniques tutsi-hima au Rwanda, au Burundi et en Ouganda et dont la sécurité dépend soit de la complicité de la RDC pour empêcher tout mouvement de déstabilisation par les forces armées d'ethnies majoritaires, soit de la confrontation avec la RDC par ces trois pays pour contrôler ce qu'ils considèrent comme leurs zones sécuritaires.

Cette crise socio-politique interne aux Etats de la sous-région est d'une ampleur et d'une fréquence telles que ses répercussions sur le plan international sont lourdes de menaces pour les repères juridiques de la vie internationale. Dans cette perspective, l'existence des Etats, du Droit International et de la paix dans le monde est menacée. Car la dynamique socio-ethnique pousse à la recomposition des espaces étatiques en contexte de guerre.

Les équilibres socio-politiques en RDC se trouvent également perturbés par ce spectre de l'instabilité dans la région. Cette crise est donc une crise d'instabilité des équilibres socio-politiques.

1.2.2. Facteurs socio-démographiques et socio-économiques de la crise

Au-delà des pressions démographiques, il faut relever les convoitises hégémoniques des grandes puissances et la main-mise de la haute finance internationale.

La forte densité démographique, la concentration des populations dans les espaces vitaux surexploités ainsi que la rareté des ressources à grande utilité économique (matières précieuses et ressources minérales ou pétrolières) placent l'Ouganda, le Rwanda et le Burundi dans un conditionnement soit de dépendance vis-à-vis de la RDC, soit de coopération active avec la RDC pour tirer profit de son grand espace vital et de ses richesses naturelles. En ce sens, la Communauté Economique des Pays des Grands Lacs (CEPGL) n'a jamais réussi à organiser une telle coopération.

La fragilisation de la RDC, avec comme corollaire l'exploitation intensive de ses richesses par le Rwanda, le Burundi et l'Ouganda, est donc une crise d'occupation et d'exploitation forcée de ses richesses.

1.2.3. Facteurs géo-politique et géo-stratégique de la crise

Depuis la montée de la superpuissance américaine avec ses alliés occidentaux, la carte des intérêts géopolitiques et géostratégiques de ces nouvelles puissances s'est modifiée. La région des pays de la méditerranée se place comme au XIX^{ième} siècle au centre de jonction entre les intérêts américains et européens occidentaux. A ce titre, les grandes puissances considèrent les pays africains de la Région atlantique comme une zone en recomposition d'espaces pour leurs intérêts.

Ainsi l'Ouganda, le Rwanda et le Burundi bénéficient des appuis politiques, diplomatiques et financiers de ces puissances pendant que la République Démocratique du Congo se trouve constamment soumise à la violation de son intégrité territoriale avec leur complicité.

Du point de vue géo-politique et géo-stratégique, ces mêmes puissances se préoccupent de la reconfiguration de la RDC.

1.3. La guerre actuelle en RDC et l'implication des puissances étrangères et de la Communauté Internationale

La conflagration actuelle en RDC a pris des allures internationales. Pour la RDC ces aspects complexes se posent en termes d'agression. Pour ses voisins au contraire appuyés par les puissances étrangères, le problème est perçu en terme de sécurité généralisée de la région de Pays des Grands Lacs.

La guerre d'agression dont souffre la RDC depuis deux ans, a d'innombrables conséquences. On peut citer notamment:

- des massacres et des assassinats perlés sur l'ensemble du pays ;
- des mouvements forcés des population;
- le pillage des ressources minières, touristiques, agricoles et douanières;
- la désorganisation de la scolarité dans les territoires occupés ;
- l'enrôlement des mineurs dans les armées en guerre ;
- l'aggravation de la situation épidémiologique du pays pour ce qui est du virus HIV.

Aux enjeux locaux, nationaux ou régionaux se superposent des enjeux politiques et internationaux qui échappent aux acteurs directs de la crise.

Grâce à cette approche d'analyse multidisciplinaire, il est possible de comprendre qu'il n'existe pas une crise des Grands Lacs, mais plutôt des crises internes au sein des Etats concernés.

1.4. Les objectifs du Symposium

Les travaux du symposium s'attacheront à :

cerner le passé qui a généré la culture de la violence et la guerre actuelle;
explorer les articulations nécessaires à l'émergence et à la consolidation des Etats de droit dans la région;
opérer une ouverture prospective;
réfléchir sur les stratégies et les mécanismes susceptibles d'aider à l'établissement d'une stabilité politique et de rétablir définitivement la paix et la coopération;
revisiter les instruments africains de règlement de conflits.
Offrir aux universitaires africains un cadre de réflexion scientifique pluridisciplinaire et critique, qui pourrait permettre aux décideurs d'envisager des mesures appropriées afin d'éradiquer les causes des conflits dans la sous-région des Grands Lacs.

II. THEMES ET SOUS-THEMES.

2.1. LA SOUS REGION DES GRANDS LACS: CONTEXTE GENERAL.

1. Présentation de la Sous-Région de Pays des Grands Lacs (avant, pendant et après la colonisation, populations, histoire, économie, organisation sociale, migrations etc...)
2. Stratégies (rôle des Etats, idéologies, géopolitique).
3. La place de la RDC dans le maintien des équilibres dans la sous-région des Grands Lacs.

2.2. ETAT DE LA QUESTION ET CAUSES.

1. Origine des conflits dans la sous-région des Grands Lacs;
2. Expériences des crises dans le monde et leur règlement;
3. Les enjeux économiques dans les conflits de la sous-région de Pays des Grands Lacs;
4. Conséquences de la guerre en RDC (Droits de l'Homme; écologie, économie etc...);
5. Financement de la guerre et les soutiens extérieurs;
6. La crise de la sous-région des Grands Lacs et le droit international;
7. Analyse des résolutions du Conseil de Sécurité de l'ONU relatives à la crise des Grands Lacs;
8. Rôle des Agences du Système des Nations Unies, des multinationales et des ONG dans la crise des Grands Lacs;
9. Application et respect des instruments internationaux (Droits de l'homme, Droit international humanitaire, Génocide...) dans le conflit en RDC;
10. L'Accord de LUSAKA et le rétablissement de la paix dans la sous- région des Grands Lacs;
11. Les enjeux de la crise face à la mondialisation;
12. Justification de la crise (économie, démographie, ethnies, problèmes de droits économiques, sociaux et culturels et ceux relatifs à l'occupation de l'espace);
13. Perceptions populaires de la crise en RDC, au Rwanda, au Burundi et en Ouganda.

2.3. PERSPECTIVES DE PAIX.

1. Contribution de la Société Civile à la Paix dans la sous-région des Grands Lacs;
2. Contribution des Organisations politiques internes à l'instauration de la paix dans la sous-région des Grands Lacs;
3. Culture de paix: une analyse anthropologique, sociologique, psychologique, politique, culturelle dans la sous-région des Grands Lacs;

4. Démocratie, bonne Gouvernance, Etat de droit, droits de l'Homme et respecte des frontières: préalables pour la sécurité, la paix, la souveraineté nationale et le développement de la sous-région;
5. Dynamique géopolitique et géostratégique dans la sous-région;
6. Guerres et pauvreté dans la sous-région;
7. Nécessité d'une coopération pour l'exploitation et la gestion des ressources dans la sous-région de pays des Grands Lacs;
8. Analyse des instruments internationaux (ONU, UE, CIJ, SADC, COMESA, Francophonie) et le processus de paix;
9. Nécessité de revisiter les instruments internationaux relatifs à la paix en Afrique (Illustration par l'analyse de quelques points de tension en Afrique.).
10. Analyse des attitudes des anciens colonisateurs et de la haute finance internationale vis-à-vis des belligérants dans les pays africains en crise;
11. Châtiment des auteurs présumés d'actes de génocide et de crimes de guerre ainsi que des auteurs des dégâts causés à la RDC;
12. Identification des causes de blocage au rétablissement de la paix dans chaque pays de la sous-région de pays des grands lacs.
13. Conditions de réconciliation nationale et de paix.

III. PRESENTATION DES COMMUNICATIONS.

- 3.1. Les thèmes et sous-thèmes sont présentés à titre indicatif en vue d'orienter les intervenants. Ceux-ci peuvent suggérer d'autres propositions, dans le cadre des objectifs du symposium.
- 3.2. Le résumé d'une page de la communication devra parvenir au bureau du symposium au plus tard le 10 novembre 2000 et la communication au plus tard le 20 novembre 2000 par courrier électronique ou par fax.
- 3.3. Langues de travail : Anglais et Français.

IV. ORGANISATION.

4.1. Bureau du Comité d'organisation.

- 1) Président : Prof. **MPEYE NYANGO**, Recteur de l'Université de Kinshasa.
- 2) V/Président : Prof. **ZOLA ni VUNDA**, Secrétaire Général Académique.
- 3) Secrétaires scientifiques :
 - Prof. **KANDE BULOBA**, Doyen de la faculté de Droit
 - Prof. **SABAKINU KIVILU**, Président du Conseil Scientifique.
 - Prof. **BONGO-PASI MOKE SANGOL**, Secrétaire Général du Conseil Scientifique

4.2. Sous-Commission Scientifique

- Prof. **AKELE ADAU**, Vice - Doyen/ Enseignement de la faculté de Droit.

4.3. ADRESSES DE CONTACT.

- B.P. 127 KINSHASA XI
- E-mail: symposium_unikin@yahoo.fr
- Tél : 00 243 780 46 31
- Tél/fax: 00 242 21 360

Fait à Kinshasa, le 27 octobre 2000.

Le Comité d'organisation.